



**A AFFICHER
DANS LES CLUBS**

P.V. N° 43

Samedi 08 juillet 2017

A Mesdames et Messieurs :
Les membres du Comité Directeur
Les responsables de clubs

Pour information :

F.F.H.M

D.R.D.J.D.S.C.S Auvergne-Rhône-Alpes

C.R.O.S. Auvergne-Rhône-Alpes

**Procès-verbal de réunion
Comité directeur de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes HM**

Au club d'Haltérophilie de l'Arbresle,
Stade municipal, Salle Louis Goncalves, Route de Paris ; 69210 L'Arbresle

Ordre du jour

- 14 H 00 : Adoption PV N° 42 du 12 mars 2017
- Informations générales haltérophilie et musculation – Stages et formations
- Le site internet de la LAURA HM
- La formation d'entraîneur
- Calendrier prévisionnel Auvergne-Rhône-Alpes 2017-2018
- 15 H 30 : Pause
- 15 H 45 : CNDS 2017 et CO AURA 2017
- Demandes de subventions et questions diverses
- 17 H 00 : Fin de la réunion



Membres élus présents (9)

- Philippe MONTORIER
- Raphaël VIALLE
- Jérôme BAILLET
- Jean-Claude MIGNARD
- Chrystel LYAUDET
- Patrick LYAUDET
- Véronique ROCHE-GILLET
- Renée BOISSONNET
- Jean-Pierre CIEPLIK

Élus excusés (4)

- Farès ZITOUNI
- Pierre MONTAGNON
- William DEMAY
- Sébastien CANTUEL

Invités présents (5)

- David CHABROUD (CTS Rhône-Alpes)
- Jérôme JUSTET (président du club de Bourg de Péage)
- Nathalie MARTINS (aide au secrétariat)
- Daniel MENONI (Membre du comité directeur de la FFHM)
- Enzo MENONI (Président du comité départemental de l'Isère)

Invités excusés (1)

- Priscilla BERNARD

Début de la réunion à 14 H 00.

Le Président de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes HM, Philippe MONTORIER, accueille les membres du Comité Directeur et les remercie pour leur présence. Il présente la liste des personnes excusées. Le quorum est atteint car 9 membres élus sur les 13 qui composent le comité directeur sont présents, soit plus du tiers requis. Le comité directeur peut donc avoir lieu.

1- Adoption du PV N°42 du Comité Directeur du 12/03/2017, à Bourg de Péage

M. MONTORIER a envoyé ce PV, au préalable, aux membres, pour lecture. Il demande si des observations sont à faire. Plusieurs remarques et précisions sont apportées par différents membres du CD. Le secrétaire les prend en note et corrige directement sur le compte rendu du PV N°42. M. MONTORIER met alors ce PV au vote.

VOTE : 9 voix Pour

Le PV N°42 est adopté à l'unanimité (avec remarques prises en compte).

En ce qui concerne l'organigramme de la LAURA HM, il convient de reformuler l'intitulé des différents groupes de travail et des sous-commissions afin d'être en conformité avec les statuts fédéraux. Ainsi, il n'y aura qu'une seule commission technique régionale composée du président (P. MONTORIER), du secrétaire (R. VIALLE) et du trésorier (P. MONTAGNON) de la LAURA HM, membres de droit, du responsable régional des arbitres (J-C MIGNARD) et de trois membres du CD élus. Ces trois membres pourraient être messieurs J. BAILLET, J-P. CIEPLIK et P. LYAUDET. Le président de la commission technique régionale serait M. Sébastien CANTUEL.

VOTE : 9 voix Pour

La mise en place de la commission technique et de la composition de la LAURA HM est adoptée à l'unanimité.

De plus, à ce jour, il n'y a pas de responsable des relations avec la Presse. M. MONTORIER va lancer un appel au niveau des clubs pour qu'une personne puisse prendre cela en charge car la diffusion des informations concernant nos activités dans l'ensemble de la Région Auvergne-Rhône-Alpes est très importante.



2- Informations générales Haltérophilie et Musculation

- M. MONTORIER signale deux décès récents au club de Villefranche : M. Roger BOZON et M. Bernard COLOMBERT. Les membres du CD adressent leurs plus sincères condoléances au club de Villefranche pour ces personnes qui ont marqué la vie de ce club.
- Le 12/11/2016, lors du championnat régional d'automne, à Vaulx en Velin, deux athlètes ont subi un contrôle anti-dopage positif. Il s'agit de Nordine KESSAIR du club de Vaulx en Velin (à la Boldénone) et de Charles GUEVAR du club de Saint Baldoph (à la méthandione et à la testostérone). Ces deux athlètes écopent de quatre années de suspension par la FFHM.
- Les résultats aux compétitions depuis le mois de mars 2017 sont présentés, ci-après (ils sont aussi disponibles sur le site internet de la LAURA HM).
- + Les 21, 22 et 23 mai 2017, le Championnat de France UNSS a eu lieu à Toulon avec 4 équipes. Il y a eu 3 podiums (saison précédente : 3 équipes et 2 podiums). Dans la catégorie « Collège filles » : 1^{er} place pour le Collège Saint François de Sales de Chambéry. Dans la catégorie « Lycée garçons » : 4^e place pour le Lycée Algoud-Laffemas de Valence. Pour l'équipe « Lycées mixtes » : 3^e place pour le Lycée Algoud-Laffemas de Valence. En « Lycées filles » : 2^e place pour le Lycée de La Saulaie de Saint Marcellin.
- + Le Challenge d'Hiver s'est déroulé le 25 mars à Saint Quentin Fallavier et à Vaulx-en-Velin, pour un total de 91 athlètes. Il y a eu 21 benjamines/minimes filles, 22 cadets/juniors garçons, 16 séniors féminines et 32 séniors hommes.
- + Le 02 avril s'est déroulé le Championnat de Territoires de Compétitions Auvergne Rhône-Alpes à Vaulx-en-Velin avec 50 athlètes dont 24 féminines.
- + Le Championnat de France Masters d'Haltérophilie s'est déroulé du 14 au 16 avril, à la Ferté Milon avec 29 athlètes (6 femmes et 23 hommes). L'effectif est en hausse par rapport à la saison dernière où 25 athlètes régionaux ont participé.
- + Le Challenge de Printemps s'est déroulé le 22 avril à Viriat, avec 44 athlètes.
- + Les *World Master Games* se sont déroulés à Auckland, en Nouvelle-Zélande, Geoffroy GUILLAUMET est arrivé 1^{er} et Raphaël VIALLE 2^e.
- + Le Grand Prix Fédéral s'est déroulé du 28 au 30 avril, à Franconville. 21 athlètes ont participé dont 8 femmes, 13 hommes et ont obtenu 12 podiums. L'année dernière, il y a eu 12 athlètes et 8 podiums.
- + Le 13 mai a eu lieu le Trophée des Territoires (compétition pour les haltérophiles minimes). Initialement prévu à Anse, il s'est déroulé à Saint Quentin Fallavier avec 5 athlètes.
- + Le Championnat de France des Cadets et Juniors d'haltérophilie s'est déroulé les 27 et 28 mai à Marseille avec 14 athlètes participants contre 5 la saison dernière et quelques athlètes provenant d'Auvergne. Il y a eu 6 premières places, 2 deuxièmes places et 2 troisièmes places.
- + Le Championnat de France Seniors d'haltérophilie a eu lieu les 10 et 11 juin à Mont de Marsan. Dans la catégorie 63 kg, Jeanne ROSSARIE du club de Vaulx-en-Velin termine 1^{ère}.
- + Le Trophée National des minimes d'haltérophilie a eu lieu à Wittenheim, les 17 et 18 juin avec 17 participations contre 5 l'année dernière (3 podiums contre 5 l'année précédente). 1^{er} Romain DA SILVA du club de Saint Baldoph, 2^e place pour Camille PERARD-ICARRE du club de Tournus et 3^{ième} place pour Mattéo SIMON de Saint Marcellin.
- + Le Grand Prix Auvergne Rhône-Alpes s'est déroulé le 24 juin. Sarah SAINT AIME et Gor SARDARYAN tous deux du club de Vaulx-en-Velin terminent à la 1^{ière} place.
- + Le Championnat du Monde Juniors s'est déroulé du 16 au 23 juin, à Tokyo, avec deux participants. Dans la catégorie 94 kg, Enzo MENONI finit 16^e avec 149 kg à l'arraché (record de France) et 166 kg à l'épaulé-jeté. Israël KAIKILEKOFÉ finit 12^e chez les 85 kg avec 145 kg à l'arraché et 176 kg à l'épaulé-jeté.



+ Le Championnat Régional de Musculation Auvergne Rhône-Alpes s'est déroulé le 15 avril à Vienne et a regroupé 12 athlètes et une équipe. Edith GUENNEC et Christian BUCHS ont été sollicités pour le squat et le développé couché.

+ La Finale Nationale du Championnat de Musculation s'est déroulée à l'INSEP, le 20 mai avec deux catégories de poids de corps chez les femmes et chez les hommes. Il y a aussi eu une catégorie « équipes ».

Steve PERTUISOT du club de Tournus, chez les -75 kg, a réalisé la 1^{ière} place. Il était déjà Champion de France et a gagné 200 euros. Dans la même catégorie, Jérémy RUSSEIL du Stade Clermontois obtient la 12^{ième} place. Léa BILLET du Stade Clermontois HM finit à la 2^e place chez les femmes +57 kg. Par équipe, le club du Stade Clermontois a terminé à la 1^{ère} place.

+ La Coupe de France des clubs a eu lieu le 18 mars à Comines : 1^{ère} place pour les Juniors du club de Saint Marcellin.

+ Au niveau des Championnats régionaux et nationaux des clubs, les résultats sont les suivants :

- Championnat Rhône-Alpes poule Excellence : 1^{er} : Bourg de Péage (il était 3^e en 2016), 2^e : Saint Baldoph (dans la poule Honneur la saison précédente) et 3^e : Saint Quentin Fallavier (5^e en 2016).
- Championnat Rhône-Alpes poule Honneur : 1^{er} : Aubenas, 2^e : Pierrelatte et 3^e : Oyonnax
- Championnat régional Auvergne : chez les Hommes, le club d'Aurillac finit 1^{er} suivi du Stade Clermontois.
- Championnat régional féminin : 1^{er} : l'Arbresle (comme l'année précédente), 2^e : Tournus et 3^e : Saint Baldoph.

Au niveau national, en Nationale 1 chez les féminines : 4^e place pour Vaulx-en-Velin (8^e place en 2016)

En Nationale 2 : 3^e place pour Saint Marcellin (qui avant était en Nationale 1 la saison précédente), 20^e place pour l'Arbresle, 28^e place pour Oyonnax et 34^e place pour Vaulx-en-Velin.

D. CHABROUD souhaite revenir sur plusieurs actions importantes :

- Il a été sollicité pour une visioconférence sur le dopage à la DRJSCS. Le but est de mettre en place avec le conciliateur régional anti-dopage, le médecin, le conseiller du Directeur Régional de Jeunesse et Sports, une information voire un livret sur les sociétés de remise en forme par rapport au dopage. Le Ministère des Sports a alloué une subvention à la FFHM pour mener une sensibilisation contre le dopage, ainsi que la DRDJS.

- Un stage d'entraînement s'est déroulé les 6 et 7 mai et a été apprécié par les 12 athlètes qui ont assisté au stage. 7 clubs étaient représentés. Il avait pour but de préparer les athlètes qualifiés, à 3 semaines des Championnats de France.

- Le stage d'arbitrage a eu lieu le 21 mai à Saint Marcellin avec 16 participants et deux niveaux (13 au niveau régional, 1 au niveau national et 2 en recyclage). Daniel MENONI est intervenu sur la réglementation et Alexia MENONI sur l'examen à partir d'un diaporama.

- Sur la formation fédérale BF1, il y a eu deux implantations cette année, une au Stade Clermontois et une à TSF Voiron pour un total de 29 stagiaires. Les intervenants étaient D. CHABROUD, Jean-Claude MIGNARD, Geoffroy GUILLAUMET et Sébastien LESAGE. Il y a eu trois week-ends de formation et une journée d'évaluation : le 3 juin à Clermont-Ferrand avec Geoffroy GUILLAUMET et le dimanche 4 juin à Voiron avec D. CHABROUD, D. MENONI et Alexia MENONI.



L'évaluation était basée sur un écrit avec trois sujets (anatomie, musculation, santé, etc.). Les résultats ont été communiqués à la FFHM pour la délivrance des diplômes.

Cette année, les participants devaient réaliser un stage de 50 heures en club avant de passer l'examen. Un stagiaire de Voiron ayant fait moins de 50 heures n'a pas pu le passer, les stagiaires de Clermont-Ferrand ont tous pu le passer.

- D. CHABROUD aborde le sujet du BPJEPS. L'haltérophilie fait partie du BPJEPS dans le diplôme, il y a quatre UC (la partie 4 concerne l'haltérophilie et la musculation). Ces écoles de formation font redescendre le besoin d'intervenants dans ses écoles de formation en haltérophilie. La FFHM est conventionnée avec des universités. Celles-ci présentent une organisation qui peut permettre de valider en interne le 1^{er} niveau fédéral. C'est pour cette raison que D. CHABROUD est sollicité pour aller intervenir et évaluer. Le 2^e niveau permet d'avoir la 4^e UC du BPJEPS.

M. MONTORIER demande à M. CHABROUD de vérifier, pour chaque formation, que tous les clubs des athlètes qui souhaitent participer soient obligatoirement affiliés à la Ligue régionale. Le club doit être non seulement affilié à la LAURA HM obligatoirement mais également au comité départemental. Cette indication devra être mentionnée sur la fiche d'inscription.

- Dans la perspective de développement de « l'halter-scolaire » et en passerelle jusqu'au club dans sa pratique fédérale, le club de Saint Baldoph a organisé deux interventions les 22 et 26 juin 2017. L'initiation et les démonstrations au Collège Notre Dame De La Villette permettent d'entretenir la motivation, pour l'activité haltérophile du club, dans sa pratique UNSS et ensuite dans la pratique fédérale traditionnelle.

3- Le site internet de la LAURA HM

Sur l'aspect communication, pour l'évolution du site, des devis sont à demander. Il est souhaitable d'avoir la main sur le site afin qu'il reste pratique. Il n'y a plus d'accès aux statistiques depuis la migration des bases de données, la demande de récupération de ces données a été faite par J-P. CIEPLIK. Il est proposé de mettre à jour le listing des arbitres sur le site.

4- La formation d'entraîneur, par P. MONTORIER

Concernant la formation d'entraîneur, depuis que la création de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes a été entérinée, il n'y a pas eu de retour concernant les 180 euros que nous faisons payer aux participants, par la FFHM. En conséquence, P. MONTORIER a mis de côté le remboursement des 100 euros. Pour les clubs qui ont demandé le remboursement l'année dernière, P. MONTORIER fera le nécessaire.

Pour la saison à venir, M. MONTORIER envisagerait plutôt l'organisation du BF2 par la LAURA HM s'il y a suffisamment de demandes.

5- Le calendrier sportif prévisionnel 2017-2018, par P. MONTORIER

P. MONTORIER annonce les changements du calendrier sportif avec :

- la modification des équipes en rencontres triangulaires ; pour les filles : équipe de 4 athlètes, avec possibilité de faire des équipes de 3, sauf que le résultat ne sera pas valide ; pour les hommes : équipe de 5, avec possibilité de participer à 4, mais les résultats ne seront pas pris en compte.

- le jumelage de la poule Excellence (hommes) avec le Championnat Féminin sur la même implantation. Sur le même weekend, les Championnats Excellence et Féminin se dérouleront le samedi, les Championnats Honneur et Encouragement le dimanche.



Le but est d'essayer d'organiser toutes les compétitions le samedi dans la mesure du possible et si les clubs arrivent à s'organiser. La compétition aurait alors encore plus d'importance.

- la création d'un Championnat Régional des Jeunes qui sera aligné sur la Coupe de France. Il y aura le 1er tour de la Coupe de France, le 2^e tour de la Coupe de France et le 3^e tour qui correspond à la Finale de la Coupe de France. L'équipe des Cadets-Juniors pourra être mixte.
- le match retour contre l'Italie ne pourra pas être organisé car il n'y a pas de disponibilité pour organiser le match. A la place, un stage d'athlètes va être organisé en Italie, des athlètes vont être sélectionnés. Il sera à mettre en place avant le 31 décembre 2017.
- le respect des dates imposées par la FFHM : à la place de mettre des Championnats Avenir, les titres de Challenges ont été gardés comme habituellement (automne, hiver et printemps). Il y aura trois implantations : Auvergne, Dauphiné-Savoie et Lyonnais.
- un Championnat par équipes départementales et ensuite des anciennes provinces, puis régionales.
- les compétitions Avenir n'ont pas été conservées, au contraire des Challenges. Il y aura les listings des Championnats par équipes qui seront rajoutés avec le challenge à la fin de chaque trimestre.
- les Championnats départementaux deviennent des épreuves qualificatives pour les Championnats de France et pour le Grand Prix fédéral. Le Critérium d'Automne disparaît. Les deux épreuves qualificatives pour les Championnats de France seront regroupées en mars (la 1^{re} début mars, la 2^e fin mars).
- pour les Championnats départementaux qui sont qualificatifs pour les Championnats de France, il y aura sept implantations différentes, il sera nécessaire d'avoir minimum 3 arbitres sur chaque implantation. M. MONTORIER précise que chaque département choisira sa propre organisation, il sera possible d'en discuter à la réunion des arbitres, si besoin.

Pause de 16h10 à 16h20.

6- CNDS et Convention d'Objectifs Rhône-Alpes 2017, par P. MONTORIER

Au niveau des licences, M. MONTORIER a reçu le dernier relevé arrêté au 04 juillet 2017. Actuellement, il y a 1816 licences contre 1843 la saison dernière. La LRA HM est la 7^e Ligue de France. Elle est encore reconnue en tant que région Rhône-Alpes et non Auvergne Rhône-Alpes. L'Auvergne est la 21^e Ligue de France avec 264 licences contre environ 500 licences l'an dernier. En principe, le nombre de licences de la Région Rhône-Alpes et de l'Auvergne auraient dû être regroupés ; il y aurait eu dans ce cas, 2080 licences et la LAURA HM serait en 5^e position.

Concernant le CNDS, P. MONTORIER et D. CHABROUD ont rencontré Christelle MOURA. Le versement de subventions de 6500 euros a été validé.

Les trois actions de la Ligue régionale sont destinées aux jeunes ; aux féminines (développer, soutenir et fidéliser la pratique compétitive chez les jeunes de 10-18 ans) ; aux formations (rémunérations et déplacement des intervenants, formation des entraîneurs et du corps arbitral).



La Convention d'Objectifs a été rendue 30 juin 2017. Au vu du poids de la discipline, la somme de 12000 euros a été octroyée et une aide sur les actions avait été obtenue l'année dernière. Cette année, le montant n'est pas encore connu. Des demandes spécifiques ont été faites pour un montant de 7750 € en fonctionnement et de 1500 € en investissement. La Région a été sollicitée à différents niveaux :

- Concernant l'accompagnement des athlètes de haut niveau, pour les stages, 2500 € ont été demandés comme l'année dernière ;
- La somme de 1500 € a été demandée pour la pratique UNSS ;
- Femme et mixité : 1000 € ont été demandés pour le développement de la pratique féminine ;
- Pour le stage lors de la Rencontre Lombardie-Piémont-Aoste, la somme de 1000 € a été demandée ;
- Pour le développement pédagogie-pratique des jeunes de moins de 12 ans (stages organisés dans les clubs) : 750 € ont été demandés, comme l'année dernière ;
- Pour l'acquisition de matériels spécifiques, la somme de 1500 € est sollicitée, comme l'année dernière ;
- La somme de 1000 € a été demandée pour la plateforme « haltéro-santé » (l'année dernière, aucune subvention n'avait été donnée). Cette année, un dossier complet a été constitué pour le club de la Gauloise de Vaise. Le club a mis en place des créneaux horaires pour accueillir des personnes qui sont atteintes de certaines maladies telles que l'obésité ou le diabète, par exemple.

M. MONTORIER précise que les clubs peuvent solliciter individuellement la Région pour leurs demandes d'acquisition de matériels. Elle peut, en effet, apporter son soutien. Il fera suivre aux clubs un e-mail d'informations à ce sujet.

Concernant la formation AAR, P. MONTORIER attend la subvention puis il effectuera les remboursements aux clubs de 100 euros, qui le solliciteront avant le 31/12/2017.

7- Questions diverses et demandes d'aides financières

+ Le montant de la cotisation régionale va changer. Il sera soumis au vote à la prochaine Assemblée Générale, le 28 janvier 2018. Pour M. MONTORIER, la cotisation ne peut pas être diminuée de manière conséquente pour rester en cohérence avec les subventions demandées au CNDS et à la Région. Il propose de diminuer le montant de la cotisation régionale pour la partie Auvergne et de passer de 170 € à 150 €.

VOTE : 4 voix Pour, 5 voix Contre. La proposition est refusée à la majorité.

La cotisation régionale restera à 170 euros pour l'Auvergne et Rhône-Alpes.

M. MONTORIER souhaite reparler des clubs qui pratiquent la Force Athlétique ou le Culturisme et qui bénéficient d'une baisse du montant de la cotisation cette année. Les clubs affiliés au Culturisme comme Villefranche et Saint Etienne paient 90 euros, Albertville et Grenoble paient 60 euros. En effet, les clubs paient 60 euros s'ils sont affiliés aux trois disciplines et 90 euros s'ils sont affiliés à deux.



M. MONTORIER indique que cette particularité des affiliations peut être conservée cette année et qu'elle peut être revue pour la prochaine saison 2017-2018. En cas de changement, cette décision devra être validée à la prochaine AG.

VOTE : Proposition de mettre en place une cotisation unique pour la saison 2017-2018 ; Adoptée à la majorité moins 1 Abstention.

Il est proposé que le montant de la cotisation soit différent pour les clubs qui s'affilient la première fois.

VOTE : 7 voix Pour, 2 voix Contre ; Cette proposition est adoptée à la majorité.

Pour ces nouveaux clubs, la cotisation sera donc différente, la première année.

M. MONTORIER fait alors deux propositions :

- le montant de la cotisation pour l'affiliation des nouveaux clubs s'élèvera à 100 €, la première année.

VOTE : 2 voix Pour ; 7 voix Contre ; Proposition rejetée.

- le montant de la cotisation pour l'affiliation des nouveaux clubs s'élèvera à 120 €, la première année.

VOTE : 7 voix Pour ; 2 voix Contre ; Proposition adoptée à la majorité.

+ M. MONTORIER énumère ensuite les demandes d'aides financières reçues :

➤ Achat d'un ordinateur pour le club de Vaulx-en-Velin :

VOTE : 9 voix Pour ; Aide financière adoptée à l'unanimité, à hauteur de 250 euros.

➤ Participation à l'achat d'une imprimante pour le club de la Gauloise de Vaise :

VOTE : 1 Abstention, 3 voix Pour et 5 voix Contre ;

La somme de 200 euros pour l'aide à l'achat d'une imprimante est refusée à l'unanimité au club de la Gauloise de Vaise.

➤ Achat d'un vidéoprojecteur pour le club de Crest :

VOTE : 2 Abstentions, 1 voix Contre, 6 voix Pour ;

L'aide de 250 euros pour l'achat d'un vidéoprojecteur est validée à la majorité pour le club de Crest.

➤ Au niveau des Masters, il a reçu une demande d'aide financière de M. VIALLE qui a participé aux « World Masters Games » à Auckland, en Nouvelle Zélande :

VOTE : 7 voix Pour, 1 Abstention, 1 voix Contre ; Proposition adoptée à la majorité

M. Vialle recevra donc la somme de 150 euros.

+ M. MONTORIER a reçu des demandes des clubs de Saint Baldoph, Charlieu et Vaulx-en-Velin, pour le remboursement des 100 € pour la formation AAR. Elles sont à faire avant le 31/12/2017. M. MONTORIER propose aux membres du Comité Directeur d'aborder le point avec les clubs de Rhône-Alpes.

Selon D. MENONI, un club qui adhère à la Ligue régionale devrait avoir les critères pour lesquels il peut bénéficier d'aides comme c'était le cas auparavant. M. MONTORIER les rappellera aux clubs lors de l'envoi des cotisations, prévu fin août.

De plus, il revient sur les règles suivantes :

- l'aide pour les Masters peut être versée 2 ou 3 fois par an, par ordre d'arrivée des demandes à savoir que ceux qui sont en liste d'attente l'auront par la suite ;
- les demandes pour l'achat de matériels informatiques sont limitées à 3 par an, les clubs qui n'ont pas encore eu d'aides sont en liste d'attente et sont prioritaires l'année d'après.

Une subvention est prévue à cet effet et est donc à dépenser. Ces demandes font parties des actions de la Convention d'Objectifs.

Véronique ROCHE-GILLET demande s'il est possible de mettre en place une aide personnelle pour les athlètes de Haut Niveau (SHN). Elle précise que les Juniors sont aidés sur les frais de scolarité, et qu'ils ne reçoivent qu'une aide partielle de la Fédération. Le but est que la Ligue participe au soutien des athlètes de Haut Niveau. M. MONTORIER précise que ces athlètes sont censés être sur les listes. Il est décidé par les membres du Comité Directeur, de mettre en place une subvention pour les athlètes de Haut Niveau qui sont en Pôle, à l'extérieur de chez eux, et sur les listes.

M. MONTORIER rajoute que les athlètes concernés devront solliciter la Ligue, et que leurs demandes seront validées en Comité Directeur. Pour le Haut Niveau, il explique qu'il est possible de solliciter la Région mais pas le CNDS. L'année dernière, la Région a versé une aide de 2500 euros, pour le reste, c'est la Ligue qui prend en charge les dépenses. Cette aide financière sera imputée dans le budget 2017. La proposition de M. MONTORIER est de verser une subvention cette année de 1500 euros, accordée aux 5 athlètes qui ont participé aux compétitions internationales et sont en Pôle, soit 300 euros par athlète avant le 31 décembre 2017, sur présentation d'un justificatif (hébergement, déplacement, etc.). Les 5 athlètes concernés sont : Israël KAIKILEKOFFE, Teddy JOFFRET, Enzo MENONI, Clarisse BARBIER et Gaétan DOMINGUEZ.

VOTE : 9 voix Pour ; Proposition adoptée à l'unanimité

Les athlètes concernés pourront envoyer un RIB à M. MONTORIER.

M. MONTORIER précise qu'il est possible de voter l'attribution d'une aide exceptionnelle en Comité Directeur pour ceux qui sont en difficultés.

Le prochain Comité Directeur aura lieu le dimanche 17 septembre 2017 à L'Arbresle.

M. MONTORIER remercie tous les membres du Comité Directeur pour leur attention. Il indique que l'ordre du jour est achevé et clôt la réunion.

Fin de la réunion à 18h05.

Le secrétaire de la LAURA HM



Raphaël VIALLE

Le Président de la LAURA HM



Philippe MONTORIER



Ligue Haltérophilie Musculation

Comité Directeur du samedi 8 juillet 2017 – Arbresle
Feuille de présence

Membres CD	Signatures	Membres CD	Signatures
BAILLET Jérôme		LYAUDET Chrystel	
MONTORIER Philippe		^N MIGARD Jean-Claude	
VIALLE Raphaël		LYAUDET Patrick	
ROCHE Véronique GILLET		BOISSONNET Renée	
MONTAGNON Pierre	Excusé	CANTUEL Sébastien	Excusé
CIEPLI K Jean-Pierre		ZITOUNI Farés	Excusé
DEMAY Wiliam	Excusé		
Invités		Invités	
BERNARD Priscilla	Excusée	CHABROUD David	
JUSTET Jérôme		MENONI Enzo	
MARTINS Nathalie		MENONI Daniel	